



KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE

51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France



ACCORE

65, Avenue de Russie
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
France

NSE SA

**Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

NSE SA

Les Seignes - 03250 NIZEROLLES

Ce rapport contient 28 pages

Référence : AE-OJ-GD

**KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE**

51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

ACCORE

65, Avenue de Russie
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
France

NSE SA

Siège social : Les Seignes - 03250 NIZEROLLES
Capital social : €5.232.972

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société NSE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 2.2.4 de l'annexe qui présente le changement d'estimation affectant les modalités de dépréciation des stocks et son impact sur le résultat.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

2.1 Principes de comptabilisation des frais de développement

La note 2-2-1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que la note 2-2-1 de l'annexe fournit une information appropriée.

2.2 Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2015 s'établit à 3 386 482 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2-2-3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles.

2.3 Dépréciation des stocks

La société constitue des dépréciations des stocks selon les modalités décrites dans la note 2-2-4 de l'annexe, qui ont fait l'objet d'un changement d'estimation.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société NSE, décrite dans la note 2-2-4 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Clermont-Ferrand, le 27 avril 2016

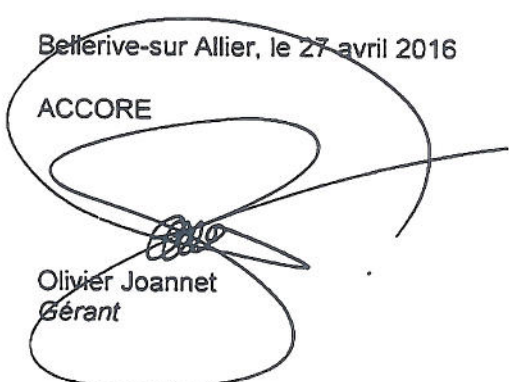
KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne



Agnès Estramon
Associée

Bellerive-sur Allier, le 27 avril 2016

ACCORE



Olivier Joannet
Gérant

BILAN - ACTIF*(montants en euros)*

ACTIF	Notes	Brut	Amort. & Dépréc.	31/12/2015	31/12/2014	A titre informatif NSE société absorbée
				Net	Net	31-12-2014 Net
Immobilisations incorporelles	1 - 2	15 484 169	6 681 496	8 802 673	5 540 535	1 631 265
Immobilisations corporelles	1	11 462 228	8 279 690	3 182 539	2 348 642	926 254
Immobilisations financières	3	6 778 138	348 158	6 429 980	18 544 031	1 960 806
ACTIF IMMOBILISE		33 724 536	15 309 344	18 415 192	26 433 208	4 518 325
Stocks et encours	4 - 5	15 423 273	2 997 156	12 426 117	4 400 316	7 377 483
Avances et acomptes versés sur commandes		280 368	-	280 368	192 697	40 302
Créances clients et comptes rattachés	6 - 5	15 094 869	624 115	14 470 754	6 485 931	9 245 182
Autres créances	6 - 5	3 777 134	18 421	3 758 713	3 743 241	2 017 981
Valeurs mobilières de placement		251 793	-	251 793	-	933 396
Disponibilités		2 321 946	-	2 321 946	1 025 806	377 543
Charges constatées d'avance	6	313 090	-	313 090	123 621	123 753
ACTIF CIRCULANT		37 462 473	3 639 692	33 822 781	15 971 612	20 115 640
Ecart de conversion Actif		161 926	-	161 926	74 284	
TOTAL ACTIF		71 348 934	18 949 036	52 399 898	42 479 104	24 633 964

BILAN - PASSIF*(montants en euros)*

PASSIF	Notes	31/12/2015	31/12/2014	A titre informatif NSE société absorbée 31-12-2014 Net
Capital		5 232 972	5 064 482	1 610 241
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 108 102	8 836 842	-
Réserve légale		523 297	506 448	115 882
Report à nouveau		7 633 961	7 436 549	9 244 901
Résultat de l'exercice		(949 562)	476 154	814 682
Provisions réglementées		65 275	41 013	-
CAPITAUX PROPRES	7	21 614 045	22 361 488	11 785 706
Avances conditionnées		-	-	25 000
FONDS PROPRES		21 614 045	22 361 488	11 810 706
Provisions pour risques		731 165	424 534	135 847
Provisions pour charges		849 415	-	854 415
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	1 580 580	424 534	990 262
Emprunts obligataires convertibles	9	1 999 970	2 009 347	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	8 066 445	4 599 927	2 492 675
Emprunts et dettes financières diverses	9	2 419 599	5 175 205	4 750
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 277 672	306 773	1 173 288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	7 007 830	3 797 362	5 282 308
Dettes fiscales et sociales	9	4 679 237	1 711 524	2 794 211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9	47 132	27 744	-
Autres dettes	9	537 034	1 990 069	31 644
Produits constatés d'avance	9	11 948	3 604	3 908
DETTES		29 046 868	19 621 555	11 782 784
Ecart de conversion Passif		158 406	71 527	50 213
TOTAL PASSIF		52 399 898	42 479 104	24 633 964

COMPTE DE RESULTAT

(montants en euros)

Compte de résultat	Notes	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	A titre informatif NSE société absorbée 31/12/2014
Vente de marchandises		1 584 046	1 322 362	703 080
Production vendue (biens)		26 652 353	10 859 286	17 728 506
Production vendue (services)		17 185 667	8 206 098	11 842 694
Produits des activités annexes		94 923	100 481	258 987
Montant net du chiffre d'affaires	12	45 516 989	20 488 226	30 533 266
Production stockée		(153 387)	(1 282 769)	826 420
Production immobilisée		1 551 519	1 512 587	76 793
Subventions d'exploitation		72 284	2 780	7 007
Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements, transferts de char	13	1 242 834	532 707	549 081
Autres produits		23 620	23 764	281
PRODUITS D'EXPLOITATION		48 253 858	21 277 296	31 992 849
Achats et variations de stocks de marchandises		6 297 125	156 184	542 492
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements		4 863 838	4 929 937	7 481 867
Autres achats et charges externes		15 169 066	5 814 493	10 487 790
Impôts, taxes et versements assimilés		1 177 656	473 128	869 524
Salaires et traitements		14 234 484	6 131 142	8 247 360
Charges sociales		5 038 993	2 470 284	2 755 536
Dotations aux amortissements et dépréciations	13	2 040 053	1 373 478	667 257
Autres charges		20 151	56 363	3 737
CHARGES D'EXPLOITATION		48 841 366	21 405 008	31 055 563
RESULTAT D'EXPLOITATION		(587 508)	(127 713)	937 286
Produits financiers		615 329	628 265	338 179
Charges financières		939 937	606 101	246 958
RESULTAT FINANCIER	14	(324 608)	22 164	91 221
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(912 116)	(105 549)	1 028 507
Produits exceptionnels		181 719	95 426	50 799
Charges exceptionnelles		449 194	161 547	47 205
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15	(267 475)	(66 121)	3 594
Participation des salariés aux résultats		-	-	-
Impôts sur les bénéfices	16	(230 028)	(647 824)	217 420
RESULTAT NET		(949 562)	476 154	814 682

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Le 5 juin 2015, l'assemblée générale a décidé la fusion prévue dans le projet de fusion signé le 10 avril 2015 par la société NSE (ex NSE Industries), société absorbante, et la société NSE, société absorbée, ainsi que l'augmentation de capital en résultant.

La nouvelle entité se dénomme NSE.

Cette opération réalisée aux valeurs comptables a donné lieu à la comptabilisation d'un mali technique résultant de l'écart constaté entre l'actif net comptable au 31 décembre 2014 de la société NSE absorbée, et la valeur nette comptable de cette participation dans les comptes de la société NSE (ex NSE Industries) à la même date.

Le montant du mali technique, comptabilisé en fonds commercial dans les immobilisations incorporelles, s'établit à 1.300 K€ euros. Il correspond à la valeur des incorporels, non comptabilisés dans les comptes

de la société NSE absorbée, représentatifs de revenus futurs.

Les opérations de la société absorbée sont d'un point de vue comptable et fiscal considérées comme accomplies par la société absorbante à partir du 1^{er} janvier 2015.

Ainsi, à titre d'information sur l'impact de la fusion, les comptes de la société absorbée au 31 décembre 2014, sont présentés ci-avant, étant précisé que les comptes de bilan au 31 décembre 2014 de la société absorbée sont repris dans les comptes de la société au 1^{er} janvier 2015.

Le compte de résultat au 31 décembre 2015 intègre l'activité des deux entités fusionnées depuis le 1^{er} janvier 2015 alors que le compte de résultat 2014 présenté à titre comparatif n'inclut que l'activité de la société NSE (ex NSE Industries).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. PRINCIPES GENERAUX

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont identiques à celles du dernier exercice clos le 31 décembre 2014 excepté le changement d'estimation du calcul de la provision pour dépréciation des stocks énoncé ci-après § 2.2.6.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

2.2. MÉTHODES COMPTABLES

2.2.1. Immobilisations incorporelles

▪ *Frais de développement*

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

▪ *Fonds de commerce*

Les fonds de commerce correspondent :

- aux fonds commerciaux inscrits en comptabilité pour les montants figurant dans les actes d'acquisition des sociétés rachetées ;
- aux malis techniques de fusion résultant de la différence entre l'actif net comptable des sociétés absorbées et la valeur nette comptable de ces participations dans les comptes de la société NSE Industries.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un examen annuel afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

▪ *Logiciels*

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

2.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations des filiales de la société
- Titres d'autocontrôle
- Prêts versés à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participations à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise et pour les actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

2.2.4. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Préalablement à la fusion, les articles dont la date du dernier mouvement était antérieure à 1 an étaient totalement dépréciés, pour les sites de la société absorbante.

Chez la société absorbée, une dépréciation à hauteur de 95% était appliquée pour les articles dont la date du dernier mouvement était antérieure à 3 ans pour les sites de production, et antérieure à 2 ans pour les sites de maintenance.

Suite à la fusion, afin d'harmoniser les méthodes de dépréciation, la provision pour dépréciation des stocks est calculée comme suit :

- Pour les sites de production, les articles dont la date du dernier mouvement est antérieure à 3 ans sont totalement dépréciés ;
- Pour les sites de maintenance, les articles dont la date du dernier mouvement est antérieure à 2 ans sont totalement dépréciés.

Ce changement d'estimation du calcul de la provision pour dépréciation des stocks a conduit à un impact positif sur le résultat net comptable au 31 décembre 2015 de 1.104 K€.

2.2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.6. Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

2.2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

2.2.8. Provision pour risques

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

Une provision pour garantie donnée aux clients est estimée et comptabilisée afin de couvrir le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) sur les produits et services vendus. La garantie contractuelle est généralement de un an.

2.2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et de prestations de services.

▪ Produits

Les ventes concernent les produits suivants :

- produits propres (maîtrise complète par NSE Industries de l'ensemble des spécifications des produits) ;
- conception d'équipements (développés sur cahier des charges d'un donneur d'ordre) ;
- produits repris en fabrication pour le traitement de l'obsolescence.

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

▪ Services

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuelle. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

2.2.10. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère habituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.2.11. Impôt sur les sociétés

Au regard de la fusion intervenue en juin 2015 la convention d'intégration fiscale a pris fin au 1^{er} janvier 2015.

Le CICE a été comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 617 K€.

2.2.12. Transaction avec des parties liées

Sur l'exercice, la société n'a pas conclu avec des parties liées de transactions telles que définies dans la note de Présentation du Règlement 2010-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

2.2.13. Indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la recommandation 2013-02 sur les engagements de retraite adoptée par l'ANC en novembre 2013.

Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2015	Hypothèses 2014
Modalités de départ à la retraite	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.
Application d'un taux de charges sociales	45 %	45 %
Taux d'actualisation	1.93%	1,47%
Tables de mortalité	Tables INSEE 2010-2012	Tables INSEE 2010-2012
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	2%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 5%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	Taux moyen de 10%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression moyen des salaires a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quel que soit l'âge des salariés ;
- Les tables de mortalité INSEE sont communément utilisées pour l'engagement des indemnités de fin de carrière en France ;

- Le taux d'actualisation doit correspondre au taux de rendement des entreprises de première qualité, de même monnaie et de même durée que les engagements évalués. Au 31 décembre 2015, la durée du régime est de 13 ans. Le taux d'actualisation retenu est le taux Corporate Non Financial AA +10 ans de la zone euro selon la source iboxx ;
- Pour tenir compte de la plus grande mobilité des plus jeunes tranches d'âge, le taux de sortie moyen est réparti par âge en utilisant une fonction décroissante. Aucune distinction n'a été effectuée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

La société externalise une part significative du financement de son engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est mentionnée en engagements hors bilan.

Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent à 474 milliers d'euros. Aucun versement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

La société a inscrit dans ses comptes dans le cadre de la fusion une provision pour indemnité de fin de carrière de 847 K€, provision constituée par la société absorbée lorsque l'engagement de retraite était supérieur à la couverture externalisée.

La société a décidé de ne pas réévaluer cette provision et de la reprendre au fur et à mesure de son utilisation effective.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2014	Fusion	Acquisitions / Virements poste à poste	Cessions / Diminution	31/12/2015
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	264 371	1 543 514	29 156	(12 363)	1 824 678
Brevets et marques	977 432	338 398	1 299 984	-	2 615 814
Frais de développement	5 091 620	3 001 553	1 310 157	(877 342)	8 525 987
Autres immobilisations incorporelles	-	1 050 000	-	-	1 050 000
Immobilisations incorporelles en cours	1 197 479	-	270 211	-	1 467 690
	7 530 902	5 933 465	2 909 507	(889 705)	15 484 169
Immobilisations corporelles					
Terrains	212 094	88 721	-	-	300 815
Constructions	2 064 365	1 007 656	1 874	-	3 073 894
Installations et agencements	463 542	1 880 151	309 120	(4 793)	2 648 020
Matériel et outillage industriel	1 356 195	1 841 516	93 448	-	3 291 159
Matériel de transport	1 200	63 682	8 491	-	73 374
Matériel et mobilier de bureau et informatique	558 494	1 472 385	88 393	(44 305)	2 074 966
Immobilisations corporelles en cours	15 687	-	-	(15 687)	-
	4 671 577	6 354 111	501 325	(64 785)	11 462 228
TOTAL Brut	12 202 479	12 287 576	3 410 833	(954 490)	26 946 397
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
	31/12/2014	Fusion	Dotations	Diminutions	31/12/2015
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	241 728	1 460 616	39 831	(12 363)	1 729 812
Frais de développement	1 748 638	2 841 584	1 238 804	(877 342)	4 951 684
	1 990 367	4 302 200	1 278 635	(889 705)	6 681 496
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	703 837	774 293	162 751	-	1 640 881
Installations et agencements	219 986	1 403 639	125 703	-	1 749 328
Matériel et outillage industriel	940 803	1 774 803	162 072	(2 911)	2 874 768
Matériel de transport	1 200	52 441	4 865	-	58 506
Matériel et mobilier de bureau et informatique	457 107	1 422 682	120 669	(44 252)	1 956 206
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	2 322 935	5 427 857	576 060	(47 163)	8 279 690
TOTAL Amortissements et Dépréciations	4 313 301	9 730 057	1 854 695	(936 868)	14 961 186
IMMOBILISATIONS NETTES					
	31/12/2014		Augmentation	Diminution	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	5 540 535				8 802 673
Immobilisations corporelles	2 348 642				3 182 539
IMMOBILISATIONS NETTES	7 889 177		1 556 137	(17 622)	11 985 212

Dans ce poste, des savoirs faire et des habilitations avaient été comptabilisées en 2009 pour 1 050 000 €. Le détail de ces savoirs faire est le suivant :

Qualité	ISO 9011 EN 9100 Certification qualité AQAP 21 10 qui permet de travailler pour l'OTAN dans le domaine de la Défense obtenue en 2010 et non valorisée
Agréments aéronautique	PART 145 « Maintenance pour la partie électrique » POA PART 21 G pour la production APDOA PART 21 pour la conception
Habilitations Défense	

NOTE 2 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Valeurs brutes	31/12/2014	Fusion	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2015
Enregistreurs	1 724 139		203 049	(424 576)		1 502 612
Equipements	2 934 890	3 001 553	958 404	(159 990)		6 734 857
Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation	432 590		148 704	(292 776)		288 518
Total valeurs brutes	5 091 619	3 001 553	1 310 157	(877 342)	-	8 525 986

Amortissements	31/12/2014	Fusion	Dotations	Diminutions	Reclassements	31/12/2015
Enregistreurs	597 764		385 518	(424 576)		558 706
Equipements	921 620	2 841 584	726 787	(159 990)		4 330 001
Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation	229 253		126 499	(292 776)		62 976
Total amortissements	1 748 637	2 841 584	1 238 804	(877 342)	-	4 951 683

Valeurs nettes	31/12/2014	31/12/2015
Enregistreurs	1 126 375	943 906
Equipements	2 013 271	2 404 856
Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation	203 337	225 542
Total valeurs nettes	3 342 982	3 574 303

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2014	Fusion	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2015
Immobilisations financières					
Titres de participation	15 616 554	(12 549 272)	364 738		3 432 020
Créances rattachées à des participations	47 397			(20 075)	27 322
Actions propres	2 661 504		146 370	(147 180)	2 660 694
Prêts	263 246	7 433	25 678	(6 857)	289 501
Dépôts et cautionnements	236 410	18 801	201 815	(101 235)	355 790
Autres créances immobilisées	13 431			(620)	12 811
TOTAL Brut	18 838 542	(12 523 038)	738 601	(275 967)	6 778 138
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
	31/12/2014		Dotations	Diminutions	31/12/2015
Immobilisations financières					
Titres de participation	45 538		-		45 538
Actions propres	248 973		53 647		302 620
TOTAL Amortissements et Dépréciations	294 511		53 647	-	348 158
IMMOBILISATIONS NETTES	18 544 031				6 429 980

Au 31 décembre 2015, la société détient 231.959 actions propres.

Au regard de l'arrêt de l'activité de la filiale NSE Aéro Cablage au Maroc, les titres ont été totalement dépréciés.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Designation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	dividendes encaissées par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
En milliers d'euros											
Renseignements détaillés concernant											
Filiales (plus de 50 % du capital détenu):											
	NSE Aero North America	2 542	505	100%	2 537	2 537	1 241		0	90	
	NSE Brasil	439	(1 144)	100%	438	438	587		1 368	(560)	
	NSE Equipements	3	241	99%	199	199			39	13	
	NSE Aero Cablage	89	10	100%	46	0	5			(3)	
	NSE Hungaria	20	172	100%	36	36			155	44	50
	NSE Aero Maroc	30	(47)	100%	30	30	99		298	(49)	
	NSE Téléservices (Maroc)	10	23	60%	6	6			90	12	
Participations (de 10% à 50 % du capital détenu):											
	HICAL - NSE	531		26%	138	138			860	86	

NSE Aéro North America détient 71,16% des titres de la société NSE AUTOMATECH située également au Canada dont le chiffre d'affaire 2015 s'élève à 10 556 K€ et résultat net 2015 à 60 K€.

NOTE 4 : STOCKS

			31/12/2015	31/12/2014
	Brut	Dépréciation	Net	
Matières	8 593 560	(2 483 836)	6 109 725	-
Marchandises	614 996	(401 593)	213 403	3 097 879
Produits en cours	5 694 368	(8 552)	5 685 816	1 284 324
Produits finis	253 073	(95 008)	158 065	-
Etudes en cours	213 075		213 075	18 113
Divers	54 200	(8 166)	46 034	-
Total	15 423 273	(2 997 156)	12 426 117	4 400 316

NOTE 5 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Fusion NSE	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations financières	294 511	-	53 647		348 158
Stocks	2 625 844	909 785	40 505	578 978	2 997 156
Créances clients	495 734	46 609	83 148	1 375	624 115
Autres créances	5 023	-	13 398	-	18 421
TOTAL	3 421 112	956 394	190 698	580 353	3 987 850
<i>dont exploitation</i>			<i>137 051</i>	<i>580 353</i>	
<i>dont financier</i>			<i>53 647</i>		

NOTE 6 : ETAT DES CRÉANCES

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	27 322	-	27 322
	Prêts	289 501	-	289 501
	Autres immobilisations financières	368 602	12 811	355 790
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux	694 151	-	694 151
	Autres créances clients	14 400 719	14 400 719	-
	Personnel et comptes rattachés	15 227	15 227	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 874	64 874	-
	Etat - Impôts sur les bénéfices	791 583	791 583	-
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	634 645	634 645	-
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Groupe et associés	1 933 115	1 933 115	-
	Débiteurs divers	337 691	337 691	-
	Charges constatées d'avance	313 090	313 090	-
TOTAL		19 870 518	18 503 754	1 366 764

- Les prêts concernent les sommes versées dans le cadre de la contribution à l'effort construction.
- Les autres immobilisations financières concernent principalement des dépôts de garantie versés.
- La créance d'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

Etat - Impôts sur les bénéfices	31/12/2015	31/12/2014
Crédit impôt recherche	785 983	925 047
Autres crédits d'impôt	5 600	
Acomptes d'impôt versés		159 718
Autres		16 665
TOTAL	791 583	1 101 430

Les créances de CICE 2015 du groupe ont été cédées auprès de la BPI pour un montant global de 617 K€. Cette somme a participé à due concurrence au financement des dépenses de recherche et de compétitivité ainsi qu'au financement du développement de nouveaux produits.

- Les débiteurs divers incluent notamment des avoirs fournisseurs à recevoir à hauteur de 196 K€ et les subventions non reçues au titre des études « amont » pour 47 K€.
- Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation.

NOTE 7 : CAPITAUX PROPRES☐ **EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

	Capital	Prime d'émission	Prime de fusion	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	Amortissements dérogatoires	TOTAL	Dividendes
Capitaux propres au 31/12/13	5 064 482	1 940 628	6 896 214	506 448	7 436 549	476 154	41 013	22 361 488	
Augmentation de capital du 05-06-2015	168 490		326 961	16 849				512 300	
Frais imputés sur la prime de fusion			(55 700)					(55 700)	
Affectation du résultat N-1					197 412	(476 154)		(278 742)	278 742
Résultat N						(949 562)	24 262	(925 300)	
Dotation amortissement dérogatoire								-	
Capitaux propres au 31/12/15	5 232 972	1 940 628	7 167 475	523 297	7 633 961	(949 562)	65 275	21 614 046	

Lors de l'affectation du résultat 2014, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 300.000 euros. Les actions propres n'ont pas donné lieu au versement de dividendes.

☐ **CAPITAL SOCIAL**

Suite à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de la fusion, le capital social s'élève à 5 232 972 euros au 31 décembre 2015. Il est composé de 3.376.111 actions de 1,55 euros de valeur nominale dont 231.959 actions d'autocontrôle

☐ **PROVISIONS REGLEMENTEES**

Suite à la levée l'option du contrat de crédit-bail de l'ensemble immobilier situé à Soyons, la société a réintégré fiscalement la fraction des loyers correspondant à la différence entre la valeur de l'immeuble lors de la signature du contrat diminuée du prix de levée de l'option (un euro) et le montant des amortissements que la société aurait pu pratiquer si elle avait été propriétaire du bien depuis cette date, soit un montant de 470 K€.

Afin de pouvoir bénéficier de la déduction fiscale de ces amortissements, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés sur la durée probable d'utilisation de l'ensemble immobilier.

Au titre de l'exercice, une charge d'amortissement dérogatoire de 24.262 euros a été comptabilisée en résultat exceptionnel.

NOTE 8 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions se décomposent comme suit :

	Situation en début d'exercice	Fusion NSE	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Situation en fin d'exercice
				Avec objet	Sans objet	
Provisions pour litiges	47 000	42 000	53 000	(17 500)	(71 500)	53 000
Provisions pour garantie	35 870	30 000	25 338	(35 870)	-	55 338
Provisions pour perte de change	3 851		15 529	(3 851)	-	15 529
Autres provisions pour risques et charges	337 813	63 847	269 484	-	(63 847)	607 298
Total provisions pour risques	424 534	135 847	363 351	(57 221)	(135 347)	731 165
Provision pour indemnités fin de carrière	-	847 415	-	-	-	847 415
Autres provisions pour charges		7 000		-	(5 000)	2 000
Total provisions pour charges	-	854 415	-	-	(5 000)	849 415
TOTAL	424 534	990 262	363 351	(57 221)	(140 347)	1 580 580

- Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

- Provisions pour garantie donnée aux clients

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société.

- Autres provisions pour risques

Les autres provisions concernent principalement la prime de remboursement au titre des emprunts obligataires pour 455 K€.

NOTE 9 : ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 999 970		1 999 970	-
<i>Emprunts et</i> à 1 an maximum à l'origine	3 917 661	3 917 661		
<i>dettes auprès</i> à plus d'1 an à l'origine	4 148 784	850 738	2 962 105	335 941
<i>etab. crédits</i>				
Emprunts et dettes financières divers	2 419 599	323 408	2 096 192	
<i>dont Groupe et associés</i>	2 057 143			
Fournisseurs et comptes rattachés	7 007 830	7 007 830		
Personnel et comptes rattachés	1 422 273	1 422 273		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 702 058	1 702 058		
<i>Etats et autres</i> Impôts sur les bénéfices	-	-		
<i>collectivités</i> Taxe sur la valeur ajoutée	1 064 849	1 064 849		
<i>publiques</i> Autres impôts, taxes et assimilés	490 059	490 059		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 132	47 132		
Groupe et associés (figurant dans les autres dettes)	133 668	133 668		
Autres dettes	403 365	403 365		
Produits constatés d'avance	11 948	11 948		
TOTAL	24 769 195	17 374 988	7 058 267	335 941
Emprunts souscrits en cours de l'exercice				
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	3 438 444			

Les autres dettes incluent principalement les avances reçues et les pénalités dues à un client suite à la perte d'un marché pour 345 K€.

NOTE 10 : ENTREPRISES LIEES

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations financières	3 459 342	15 663 951
Créances client	636 895	194 952
Autres créances	1 933 114	2 147 974
Emprunts et dettes financières	2 057 143	4 700 138
Dettes fournisseurs	184 717	467 248
Autres dettes	124 133	1 238 065
Charges financières	66 031	194 258
Produits financiers	97 682	616 403

NOTE 11 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Les charges à payer s'analysent comme suit :

CHARGES A PAYER	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus	6 325	9 377
Emprunts et dettes financières diverses		
Intérêts courus	15 561	28 710
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	1 768 170	1 276 071
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés / RTT	1 362 419	729 563
Charges sociales à payer / Participation	528 711	7 976
Impôts et taxes à payer	490 059	251 868
Autres dettes		
Clients - avoirs à établir	8 902	34 407
Autres charges à payer	394 464	708 062
TOTAL	4 574 610	3 046 033

Les autres charges à payer concernent pour 345 K€ les avances reçues et les pénalités dues à un client suite à la perte d'un marché, comme indiqué ci-avant dans la note 9.

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2015	31/12/2014
Créances clients		
Factures à établir	2 914 872	1 113 839
Créances fiscales et sociales		
Etat - Produits à recevoir	-	6 980
Autres créances		
Fournisseurs - avoirs à recevoir	194 590	3 354
Subventions et autres à recevoir	122 090	117 433
TOTAL	3 231 553	1 241 607

Des subventions ont été octroyées à la société au titre d'études « amont » menées. Les dépenses relatives à ces études sont comptabilisées en charges. Les subventions sont comptabilisées en produit à hauteur du pourcentage des dépenses engagées. Les subventions non perçues sont comptabilisées en produits à recevoir.

NOTE 12 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

	<i>France</i>	<i>Export</i>	31/12/2015 <i>Total</i>	31/12/2014 <i>Total</i>
Vente de marchandises	1 277 789	306 257	1 584 046	1 322 362
Production vendue de biens	18 466 670	8 185 683	26 652 353	10 859 286
Prestations de services	14 453 855	2 826 735	17 280 590	8 306 578
TOTAL	34 198 314	11 318 675	45 516 989	20 488 226

NOTE 13 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS - TRANSFERTS DE CHARGES

	Situation en début d'exercice	Fusion NSE	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	3 421 112	956 394	190 698	(580 353)	3 987 850
Provisions réglementées	41 013		24 262	-	65 275
Provisions pour risques et charges	424 534	990 262	363 350	(197 568)	1 580 580
Sous-Total			578 310	(777 921)	
Amortissements			1 854 695	-	
TOTAL			2 433 005	(777 921)	
<i>dont exploitation</i>			<i>2 040 053</i>	<i>(774 070)</i>	
<i>dont financier</i>			<i>186 077</i>	<i>(3 851)</i>	
<i>dont exceptionnel</i>			<i>206 876</i>	<i>-</i>	

Les transferts de charges s'élèvent à 469 K€ et concernent principalement :

Transferts de charges	en K€	31/12/2015	31/12/2014
Avantages en nature		112	51
Indemnités SS & prévoyance		128	66
Indemnités assurance		101	230
Refacturations intragroupe		99	65
Divers		29	31
TOTAL		469	443

NOTE 14 : RESULTAT FINANCIER

	31/12/2015	31/12/2014
Produits financiers		
Dividendes	50 000	532 329
Revenus des créances rattachées à des participations	47 683	84 075
Revenus valeurs mobilières de placement et dépôt à terme	1 570	636
Intérêts moratoires	25 447	2 264
Résultat de change	486 348	8 889
Reprise provision	3 851	
Autres revenus	429	72
	615 329	628 265
Charges financières		
Intérêts sur emprunts bancaires	272 426	201 055
Intérêts sur emprunts groupe	66 031	194 826
Intérêts sur réserves de participation	3 350	8 798
Charges nettes sur cession VMP	5 550	
Résultat de change	406 504	38 149
Dotations aux provisions	186 077	163 273
	939 937	606 101
Total	(324 608)	22 164

Les dotations concernent notamment la provision de la prime de remboursement des emprunts obligataires pour 116.902 euros et la dépréciation des titres de participation NSE Aéro Cablage Maroc pour 53.647 euros.

NOTE 15 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés	146 647	66 971
Subventions	28 318	28 455
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 642	
Divers	5 111	
	181 719	95 426
Charges exceptionnelles		
Cession d'actifs immobilisés	148 379	65 885
Pénalités sur affaires	92 311	68 322
Amortissements	206 876	24 262
Divers	1 627	3 078
	449 194	161 547
Total	(267 475)	(66 121)

Les charges et produits sur cession d'actifs immobilisés concernent principalement les mouvements des actions propres.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Avant impôt			Impôt correspondant	Net après impôt
	Comptable	Décalages fiscaux	Fiscal		
Résultat courant avant impôt	(912 116)	(600 423)	(1 512 539)		(912 116)
Résultat exceptionnel	(267 475)		(267 475)		(267 475)
Contribution sur les dividendes				8 362	(8 362)
Retenues à la source et autres impôts				60 755	(60 755)
Crédit impôt recherche				(294 345)	294 345
Autres crédits d'impôt				(4 800)	4 800
Total	(1 179 591)	(600 423)	(1 780 014)	(230 028)	(949 563)

Au 31 décembre 2015 la société NSE a réalisé une perte fiscale individuelle de 1.780.013 euros.

4. AUTRES INFORMATIONS**NOTE 17 : FISCALITÉ LATENTE OU DIFFÉRÉE**

Nature	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions	3 851		105 964	3 851	105 964	
C3S	77 810		46 393	77 810	46 393	
Charges déduites / produits imposés fiscalement et non encore comptabilisées						
Plus-values VMP	3 933			3 933		
Ecart de conversion passifs		158 406				158 406
TOTAL	85 594	158 406	152 357	85 594	152 357	158 406

NOTE 18 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen est de 494 salariés au 31 décembre 2015 contre 162 avant la fusion au 31 décembre 2014.

NOTE 19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN☐ **TABEAU DE SYNTHESE DES ENGAGEMENTS DONNES**

	31/12/2015	31/12/2014
Engagements financiers		
Cautions de contre-garantie sur marchés	231 214	216 214
Dettes garanties par des sûretés réelles	331 032	192 658
Autres engagements		
Engagements de crédit-bail immobilier	461 735	615 997
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	333 965	528 796
TOTAL	1 357 946	1 553 665

☐ **CAUTIONS SUR MARCHES**

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 231 milliers d'euros.

☐ **HYPOTHEQUE ET NANTISSEMENT**

La société a hypothéqué le bâtiment d'Emerainville acquis en 2007 en garantie du prêt bancaire de 500 K€ souscrit à cet effet.

La société a également consenti un privilège de prêteur de deniers sur le bâtiment CEP d'Abrest en garantie du prêt bancaire de 450 K€ souscrit à cet effet.

☐ **INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE**

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 1 655 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

Sur cet engagement, 474 milliers d'euros sont couverts par le versement de primes à une compagnie d'assurance et 847 K€ sont provisionnés dans les comptes. Le montant de 847 K€ correspond à la provision comptabilisée au 31 décembre 2014 dans le comptes de la société NSE qui a absorbée par la société en 2015. Ainsi, cette provision sera reprise au fur et à mesure de son utilisation effective pour les seuls salariés de la société absorbée. Les nouveaux droits acquis par ceux-ci après la fusion ne sont pas provisionnés.

Le solde résiduel de l'engagement hors bilan s'élève donc à 334 milliers d'euros.

☐ **GARANTIES RELATIVES AUX TITRES NSE AUTOMATECH****Engagement reçu**

Afin de garantir, l'emprunt de 5.200.000 dollars canadiens souscrit en 2013 dont 3.000.000 euros ont été remboursés au cours du même exercice, la société NSE Participations a nanté ses 1.978.025 actions détenues sur la société NSE industrie.

Engagement donné

Par ailleurs, la société a émis une garantie le 09/07/2010 au profit de la Banque Nationale du Canada pour un montant de 1 500 000 \$ CAD relatif à un prêt à terme de ce même montant consenti à NSE AERO NORTH AMERICA dans le but de souscrire 50 % des actions de NSE AUTOMATECH à une valeur actuelle de 576 923 dollars canadiens.

Cette garantie valable initialement pour une durée de 7 ans, cessera le 12 Septembre 2017.

☐ **ENGAGEMENTS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL**

Conformément aux méthodes comptables décrites dans le paragraphe 2.2.2, les terrains ne sont pas amortis et les amortissements sur les constructions sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de 20 ans.

Postes du Bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Terrains	409 607			409 607		
Constructions	2 640 886	85 946	1 916 840	724 046	213 688	3 076 530
Total	3 050 493	85 946	1 916 840	1 133 653	213 688	3 076 530

Postes du Bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains					
Constructions	154 107	307 628	-	461 735	
Total	154 107	307 628	-	461 735	

☐ **ENGAGEMENTS DE PAIEMENTS FUTURS**

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Obligations en matière de crédit-bail	461 735	154 107	307 628	-
TOTAL	461 735	154 107	307 628	-

☐ **AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS**

La société a bénéficié en 2008 d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au titre des aides obtenues d'Oséo Innovation d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance soit 198 K€.

NOTE 20 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2015 aux organes de direction de la société se décompose comme suit :

en milliers d'euros	Rémunération	Provision pour indemnités de fin de carrière
Directeur général	145	17

NOTE 21 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La charge de l'exercice relative aux honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 41 K€ répartie de la façon suivante :

- KPMG 25 K€
- ACCORE 16 K€

NOTE 22 : RISQUE DE MARCHE**Risque d'actions**

La société n'a pas procédé à des investissements en actions hormis les 231.959 actions d'autocontrôle qu'elle détient. Au 31 décembre 2015, la société a constaté une moins-value latente de 303 K€.

Risques de taux

	Taux variable
Emprunts et dettes auprès étab. crédits	1 174 358
Emprunts et dettes financières divers (groupe)	2 057 143
Total	3 231 501

Au regard de la structure de sa dette, la société estime que l'augmentation ou la diminution des taux d'intérêts n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat.

Les emprunts bancaires en cours contractés par NSE Industries sont à taux fixe excepté trois emprunts bancaires à taux variables dont l'un est capé.

Risque de change

Au 31 décembre 2015, les soldes des comptes bancaires de NSE Industries étaient créditeurs de 5 KUSD et 9 KCAD.

Par ailleurs, les soldes clients et fournisseurs en devises au 31 décembre 2015, étaient principalement en USD s'élevaient respectivement à 22 KUSD pour les clients et 31 KUSD pour les fournisseurs.

Enfin la société a souscrit un emprunt en dollars canadiens de 2.200 KCAD dont les termes sont similaires avec le prêt d'un montant identique accordé à sa filiale canadienne. En conséquence de la position globale de change, seule une provision pour perte de change de 13 K€ a été comptabilisée.

Au 31/12/2015	Dollars américains	Dollars canadiens
Actifs financiers	27	1.809
Passifs financiers	31	1.493
Position nette avant gestion	(4)	316
Hors bilan		
Position nette après gestion	(4)	316

NOTE 23 : EVENEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture.